



MERSEN

Rapport financier semestriel 2018

	page
1 Rapport de gestion	3
2 Comptes consolidés	9
3 Annexes	17
4 Rapport des Commissaires aux comptes	35
5 Attestation du responsable	37

1 RAPPORT DE GESTION

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

→ Chiffre d'affaires

Mersen a réalisé au premier semestre 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 430 millions d'euros, en croissance organique de 11 % par rapport à la même période l'année dernière. En tenant compte des effets de change de l'ordre de 23 millions d'euros et de l'intégration d'Idealec, la croissance est de 5,2 %.

En millions d'euros	S1 2018	S1 2017 retraité ⁽¹⁾	Croissance organique ⁽²⁾	Effet de périmètre	Effet de change	Croissance publiée
Advanced Materials	240,1	227,2	11,7 %		-6,0 %	5,7 %
Electrical Power	190,2	182,3	10,2 %	0,3 %	-6,0 %	4,3 %
Europe	146,9	135,9	8,5 %	0,3 %	-0,7 %	8,1 %
Asie-Pacifique	124,7	110,3	19,2 %		-6,1 %	13,1 %
Amérique du Nord	141,8	146,3	7,4 %		-10,5 %	-3,1 %
Reste du Monde	16,9	17,0	9,3 %		-10,0 %	-0,7 %
GROUPE	430,3	409,5	11,0 %	0,3 %	-6,1 %	5,2 %

(1) Retraité de l'activité sectionneurs et contacteurs de forte puissance cédée en octobre 2017.

(2) A périmètre et changes constants ; calculée en comparant le chiffre d'affaires de l'année n avec le chiffre d'affaires de l'année n-1 retraité au taux de change de l'année n, hors impact des acquisitions et/ou cessions et hors impact de la norme IFRS 15.

Les ventes du pôle *Advanced Materials* se sont élevées à 240 millions d'euros, en croissance organique de 11,7 % sur la période. Cette performance est principalement le résultat de fortes croissances en solaire, électronique, aéronautique et industries de procédés.

Les ventes du pôle *Electrical Power* ont dépassé 190 millions d'euros ce semestre, en croissance de 10,2 % à périmètre et changes constants. La croissance est venue des énergies renouvelables, des industries de procédés et, dans une moindre mesure, de la distribution électrique.

En Europe, la croissance a été soutenue dans les deux pôles, sur les marchés des transports et des industries de procédés. En Asie, le Groupe a affiché une forte croissance organique de plus de 19 %. La Chine et la Corée du Sud ont été particulièrement dynamiques grâce en particulier aux marchés du solaire, de l'électronique, de la chimie et des industries de procédés. La croissance de la zone Amérique du Nord est tirée par la distribution électrique, l'électronique et les industries de procédés.

→ EBITDA et résultat opérationnel courant

En millions d'euros	S1 2018	S1 2017 retraité
Résultat opérationnel courant	45,8	36,0
en % du chiffre d'affaires	10,6 %	8,8 %
Dépréciation et amortissement	18,6	18,8
EBITDA	64,4	54,8
en % du chiffre d'affaires	15,0 %	13,4 %

L'EBITDA du Groupe s'élève à 64,4 millions d'euros (15 % du chiffre d'affaires), en croissance de près de 18 % par rapport à l'année dernière.

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'élève à 45,8 millions d'euros, soit une marge opérationnelle courante de 10,6 % du chiffre d'affaires, en nette amélioration par rapport au 1^{er} semestre 2017 (8,8 % retraité).

Le résultat opérationnel courant du pôle *Advanced Materials* atteint 33,9 millions d'euros, soit une marge opérationnelle courante de 14,1 % du chiffre d'affaires contre 11,1 % pour la même période en 2017. Cette amélioration s'explique par un effet

volume favorable, des gains de productivité et une augmentation des prix supérieure à l'augmentation des matières premières.

Le résultat opérationnel courant du pôle *Electrical Power* s'élève à 19,3 millions d'euros. La marge opérationnelle courante s'établit à 10,2 % du chiffre d'affaires, proche de celle de l'année dernière (10,1 %). Le pôle est impacté favorablement par des gains de productivité et, négativement, par des effets de change défavorables, ainsi qu'une inflation des coûts salariaux et des matières premières. Des augmentations de prix récentes devraient compenser pour partie cette inflation au 2^{ème} semestre.

En millions d'euros	S1 2018	S1 2017 retraité
Chiffre d'affaires consolidé	430,3	409,5
Marge brute	141,0	129,2
en % du chiffre d'affaires	32,8 %	31,6 %
Charges commerciales et autres	(41,0)	(41,5)
Frais administratifs centraux et de recherche	(53,6)	(51,1)
Frais fixes hors production	(94,6)	(92,6)
Amortissement des actifs incorporels réévalués	(0,6)	(0,6)
Résultat opérationnel courant	45,8	36,0
en % du chiffre d'affaires	10,6 %	8,8 %

La marge brute progresse de plus d'un point grâce à l'augmentation des volumes en particulier sur le pôle *Advanced Materials* et aux plans de compétitivité.

Les frais fixes (hors coûts fixes de production intégrés dans la marge brute) augmentent de 5 % environ à taux de change comparables, nettement en deçà de la croissance de l'activité.

→ Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 27,9 millions d'euros contre 18,1 millions d'euros pour la même période en 2017.

<i>En millions d'euros</i>	S1 2018	S1 2017 retraité
Résultat opérationnel courant	45,8	36,0
Charges et produits non courants	(1,5)	(2,0)
Résultat opérationnel	44,3	34,0
Résultat financier	(4,7)	(5,4)
Impôts courants et différés	(10,3)	(9,3)
Résultat net des activités cédées		(0,2)
Résultat net de la période	29,3	19,1
- Part du Groupe	27,9	18,1

Les principaux postes du compte de résultat net consolidé s'analysent comme suit :

- Les charges et produits non courants s'élèvent à -1,5 million d'euros et se composent de charges de restructurations en lien avec les plans de productivité annoncés en 2016 et de frais d'acquisitions. Au premier semestre 2017, ces charges – de même nature - s'élevaient à -2,0 millions d'euros.
- Le résultat financier net de Mersen atteint -4,7 millions d'euros ce semestre, en légère amélioration par rapport à l'année dernière grâce principalement à un effet change favorable.
- La charge d'impôt s'élève à 10,3 millions d'euros pour le semestre, soit un taux effectif d'impôt de 26 %, une nette baisse par rapport à l'année dernière (33 %), le Groupe bénéficiant de la réforme fiscale américaine.

CASH ET ENDETTEMENT

→ Tableau simplifié des flux de trésorerie

<i>En millions d'euros</i>	S1 2018	S1 2017 retraité
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du BFR	61,5	46,6
Variation du besoin en fonds de roulement	(40,9)	(23,8)
Impôts sur le résultat payés	(2,5)	(6,8)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles poursuivies	18,1	16,0
Flux de trésorerie opérationnel des activités arrêtées	(0,2)	(0,2)
Flux de trésorerie net des activités opérationnelles	17,9	15,8
Flux de trésorerie des investissements industriels	(19,6)	(12,3)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après investissement industriels	(1,7)	3,5
Acquisitions	(7,9)	0
Autres	(0,9)	0,2
Flux de trésorerie des activités opérationnelles et d'investissements	(10,5)	3,7

Les activités opérationnelles ont généré ce semestre un flux de trésorerie de près de 18 millions d'euros. Ce flux intègre une variation défavorable du besoin en fonds de roulement de 40 millions d'euros liée à la forte progression du chiffre d'affaires et à la saisonnalité. Le taux de BFR s'établit à 22,6 % du chiffre d'affaires, en augmentation de 1,7 point par rapport à l'année dernière en raison de contrats en cours de réalisation pour la chimie et de l'augmentation des bonus payés au titre de l'année 2017.

Les investissements industriels s'élèvent à 19,6 millions d'euros, en progression par rapport à l'année dernière, comme attendu. Ils concernent pour environ un tiers des projets de croissance spécifiques du Groupe comme l'augmentation des capacités de production de graphite.

En conséquence, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissements est de -1,7 million d'euros. Il était de 3,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017.

→ Bilan

L'endettement net au 30 juin 2018 atteint 205 millions d'euros contre 178 à fin 2017, soit une augmentation de 27 millions d'euros. Il intègre 13 millions d'euros de dépenses d'acquisitions dont 8 millions d'euros de décaissements et 5 millions de dettes (essentiellement earn-out potentiel), 7 millions de rachat d'actions propres et 7 millions pour les investissements spécifiques du Groupe.

Malgré ces investissements significatifs, la structure financière du Groupe reste solide : le ratio d'endettement net sur EBITDA⁽¹⁾ s'établit à 1,53 contre 1,58 fin 2017. Le ratio d'endettement net sur fonds propres⁽¹⁾ est de 40 %.

	30 juin 2018	31 décembre 2017
Endettement net total (<i>en millions d'euros</i>)	204,8	178,1
Endettement net / EBITDA	1,53	1,58
Endettement net / fonds propres	40 %	37 %

(1) Ratio calculé selon la méthode des covenants des financements confirmés de Mersen.

ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Mersen a finalisé début juillet l'acquisition de FTCap, un acteur dans la conception et la fabrication de condensateurs. Cette opération permet au Groupe d'élargir sa gamme actuelle de composants clés pour la conception de systèmes d'électronique de puissance efficaces et performants. La société emploie

environ 200 personnes et a généré un chiffre d'affaires de près de 20 millions d'euros en 2017. Elle sera consolidée dans les comptes de Mersen à compter du 1^{er} juillet 2018. En conséquence, l'endettement net du Groupe augmentera de l'ordre de 23 millions d'euros, avant ajustement potentiel sur le BFR.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2018

Compte-tenu des résultats du premier semestre et d'une base de comparaison élevée au deuxième semestre, Mersen anticipe désormais pour l'année 2018 une croissance organique du chiffre d'affaires comprise entre 7 % et 9 % (contre une prévision entre 3 % et 6 % communiquée précédemment). Le Groupe estime que, sur la base des taux de change actuels, l'impact des devises sur le chiffre d'affaires annuel devrait se situer entre -25 et -30 millions

d'euros. En outre, les acquisitions devraient apporter près de 2 % de croissance sur les ventes de l'année 2018.

En conséquence, la marge opérationnelle courante du Groupe devrait se situer entre 10,1 % et 10,4 % (contre une prévision entre 9,6 % et 10,1 % communiquée précédemment) en intégrant l'impact des récentes acquisitions.

2 COMPTES CONSOLIDÉS

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

Les principales modifications de périmètre ayant affecté les comptes consolidés en 2017 et au premier semestre 2018 sont les suivantes :

- au cours de l'exercice 2017, Mersen a cédé (voir ci-dessous « activités destinées à être cédées ») :
 - en mars son activité de sectionneurs de forte puissance du site de Saint-Loup de Naud. Cette activité avait été traitée en activités destinées à être cédées (IFRS 5) dès décembre 2016.
 - en octobre la société Mersen France Gorcy S.A.S. L'activité de sectionneurs de forte puissance et de contacteurs a été cédée en octobre 2017 à un industriel du secteur. Cette activité a été traitée en activité cédée (IFRS 5) dans les comptes de décembre 2017 et retraitée dans les comptes de juin 2017.
- au cours du premier semestre 2018, Mersen a acquis :
 - les intérêts minoritaires de la société espagnole Cirprotec dont le Groupe détenait une part majoritaire depuis 2014. Cette opération permet à Mersen d'accélérer le développement des protections contre les surtensions sur les marchés à fort potentiel comme l'éclairage LED, l'énergie photovoltaïque ou les bornes pour véhicules électriques, et dans les pays en croissance, notamment en Asie.
 - la totalité des titres de la société Artimon, société mère de la société Idéalec en France, un acteur dans la conception et la fabrication de barres d'interconnexion (busbars) laminées. Cette opération permet au pôle Electrical Power de Mersen de consolider sa position d'acteur majeur sur ce marché et d'élargir son portefeuille de clients, en particulier auprès de donneurs d'ordres du secteur ferroviaire et de l'énergie. Elle renforce ainsi la position du Groupe de partenaire mondial de référence pour l'électronique de puissance.

L'établissement de comptes pro forma ne se justifie pas compte tenu du caractère non significatif de ces évolutions de périmètre.

Activités destinées à être cédées :

Activité de sectionneurs forte puissance et de contacteurs : cession de la société Mersen France Gorcy S.A.S.

Le Groupe a cédé la société Mersen France Gorcy S.A.S en octobre 2017 dans la continuité de la cession des activités apportant peu de synergies avec les autres activités du pôle Electrical Power.

Activité de sectionneurs forte puissance : cession de l'activité du site de Saint-Loup-de-Naud en France

Le Groupe avait annoncé, le 13 septembre 2016, son intention d'engager des discussions en vue d'une cession de son activité de sectionneurs forte puissance du site de Saint-Loup-de-Naud, qui apportait peu de synergies avec les autres activités du pôle Electrical Power. Au cours du second semestre 2016, le Groupe avait reçu une offre irrévocable d'achat d'un acteur européen spécialiste du métier. La cession est intervenue le 3 mars 2017.

Ces activités sont présentées conformément à la norme IFRS5 et les comptes semestriels de juin 2017 sont présentés retraités.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

* Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie de juin 2017 sont présentés retraités suite au classement de la cession de la société Mersen France Gorcy en IFRS 5 « activités destinées à être cédées/arrêtées » (cf. évolution du périmètre de consolidation).

En millions d'euros	Notes	30 juin 2018	30 juin 2017 retraité
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires consolidé	13	430,3	409,5
Coûts des produits vendus		(289,3)	(280,3)
Marge brute totale		141,0	129,2
Charges commerciales		(38,9)	(40,1)
Frais administratifs centraux et de recherche		(53,6)	(51,1)
Amortissement des actifs incorporels réévalués		(0,6)	(0,6)
Autres charges d'exploitation		(2,1)	(1,4)
Résultat opérationnel courant	13	45,8	36,0
Charges non courantes	12	(1,5)	(2,8)
Produits non courants	12		0,8
Résultat opérationnel	13	44,3	34,0
Charges financières		(4,7)	(5,4)
Produits financiers			0,0
Coût du financement		(4,7)	(5,4)
Résultat financier		(4,7)	(5,4)
Résultat courant avant impôt		39,6	28,6
Impôts courants et différés	15	(10,3)	(9,3)
Résultat des activités poursuivies		29,3	19,3
Résultat net des activités destinées à être cédées ou arrêtées	4		(0,2)
RÉSULTAT		29,3	19,1
Attribuable aux :			
- Propriétaires de la société		27,9	18,1
- Participation ne donnant pas le contrôle		1,4	1,0
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		29,3	19,1
Résultat par action	16		
Résultat de base par action (en euros)		1,36	0,88
Résultat dilué par action (en euros)		1,31	0,84
Résultat par action des activités poursuivies			
Résultat de base par action (en euros)		1,36	0,89
Résultat dilué par action (en euros)		1,31	0,85
Résultat par action des activités destinées à être cédées ou arrêtées	4		
Résultat de base par action (en euros)		0,00	(0,01)
Résultat dilué par action (en euros)		0,00	(0,01)

ÉTAT RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2018	30 juin 2017 retraité
RESULTAT DE LA PERIODE		29,3	19,1
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Actifs financiers à la Juste Valeur par «Autres éléments du résultat global»	11	1,2	
Réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies	9	5,3	
Charge / produit d'impôt sur réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies		(1,0)	
		5,5	
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat			
Variation de la juste valeur des instruments de couverture		(0,1)	(0,3)
Variation des postes du bilan liée au cours de change de fin de période		4,9	(21,4)
Charge / produit d'impôt sur variation de la juste valeur des instruments de couverture		0,0	(0,2)
		4,8	(21,9)
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		10,3	(21,9)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES AU TITRE DE LA PERIODE		39,6	(2,8)
Attribuable aux :			
- Propriétaires de la société		38,1	(3,2)
- Participation ne donnant pas le contrôle		1,5	0,4
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES AU TITRE DE LA PERIODE		39,6	(2,8)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2018	31 déc. 2017
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations incorporelles	5 et 6		
- Goodwill		268,6	265,2
- Autres immobilisations incorporelles		31,7	31,8
Immobilisations corporelles	5 et 6		
- Terrains		30,1	30,3
- Constructions		68,7	70,0
- Installations techniques, matériels industriels et autres immobilisations corporelles		148,5	149,6
- Immobilisations en cours		23,0	16,3
Actifs financiers non courants			
- Titres de participation		5,1	2,3
- Dérivés non courants		0,2	0,3
- Autres actifs financiers		4,3	4,5
Actifs non courants d'impôts			
- Impôts différés actifs	15	27,0	28,2
- Impôts courants part long terme		5,7	7,7
TOTAL ACTIF NON COURANT		612,9	606,2
ACTIF COURANT			
- Stocks		182,9	158,8
- Clients et comptes rattachés		141,8	123,4
- Autres créances d'exploitation		20,8	17,4
- Impôts courants court terme		0,8	5,0
- Autres actifs courants			
- Actifs financiers courants	10	16,9	12,6
- Dérivés courants		0,7	0,5
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	30,6	25,9
- Actifs détenus en vue de leur cession / arrêt	4	0,0	0,1
TOTAL ACTIF COURANT		394,5	343,7
TOTAL ACTIF		1 007,4	949,9

Passif

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2018	31 déc. 2017
CAPITAUX PROPRES			
- Capital	7	41,4	41,3
- Réserves		416,5	403,3
- Résultat net de l'exercice		27,9	37,6
- Écarts de conversion		(11,0)	(15,8)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE MERSEN		474,8	466,4
- Participations ne donnant pas le contrôle		16,2	17,6
CAPITAUX PROPRES		491,0	484,0
PASSIF NON COURANT			
- Provisions non courantes	8	1,3	1,3
- Avantages du personnel	9	63,1	68,3
- Impôts différés passifs	15	22,3	20,5
- Emprunt à long et moyen terme	10	153,8	154,4
- Dérivés non courants		0,1	0,2
TOTAL PASSIF NON COURANT		240,6	244,7
PASSIF COURANT			
- Fournisseurs et comptes rattachés		68,3	60,0
- Autres passifs d'exploitation		76,3	80,7
- Provisions courantes	8	11,0	11,9
- Impôts courants court terme		3,0	2,8
- Passifs divers		16,2	1,2
- Autres passifs financiers courants	10	72,3	37,8
- Dérivés courants		1,4	1,0
- Comptes courants financiers	10	0,9	0,3
- Concours bancaires courants	10	25,3	24,1
- Passifs associés aux actifs détenus en vue de leur cession / arrêt	4	1,1	1,4
TOTAL PASSIF COURANT		275,8	221,2
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1007,4	949,9

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Attribuables aux actionnaires de Mersen				Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	Capital	Primes et réserves	Résultats	Écart de conversion			
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2017	40,9	415,7	1,8	16,2	474,6	18,0	492,6
Résultat N-1		1,8	(1,8)		0,0		0,0
Résultat de la période			18,1		18,1	1,0	19,1
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture, nets d'impôts		(0,5)			(0,5)		(0,5)
Réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies après impôt					0,0		0,0
Écart de conversion				(20,8)	(20,8)	(0,6)	(21,4)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	0,0	(0,5)	0,0	(20,8)	(21,3)	(0,6)	(21,9)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	0,0	(0,5)	18,1	(20,8)	(3,2)	0,4	(2,8)
Dividendes distribués		(10,2)			(10,2)	(1,9)	(12,1)
Actions auto détenues - Stock-options et actions gratuites					0,0		0,0
Augmentation de capital	0,2	1,1			1,3		1,3
Stock-options et actions gratuites		(0,5)			(0,5)		(0,5)
Autres éléments					0,0		0,0
SOLDE AU 30 JUIN 2017	41,1	407,4	18,1	(4,6)	462,0	16,5	478,5
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2017	41,3	403,3	37,6	(15,8)	466,4	17,6	484,0
Résultat N-1		37,6	(37,6)		0,0		0,0
Résultat de la période			27,9		27,9	1,4	29,3
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture, nets d'impôts		(0,1)			(0,1)		(0,1)
Actifs financiers à la juste valeur		1,2			1,2		1,2
Réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies après impôt		4,3			4,3		4,3
Écart de conversion				4,8	4,8	0,1	4,9
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	0,0	5,4	0,0	4,8	10,2	0,1	10,3
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	0,0	5,4	27,9	4,8	38,1	1,5	39,6
Dividendes à verser		(15,6)			(15,6)		(15,6)
Actions auto-détenues		(7,3)			(7,3)		(7,3)
Augmentation de Capital	0,1	0,8			0,9		0,9
Stock-options et actions gratuites		0,8			0,8		0,8
Ajustement de 1ère application IFRS 9 : Dépréciation des clients		(0,6)			(0,6)		(0,6)
Acquisition des intérêts minoritaires de Cirprotec		(7,9)			(7,9)	(2,9)	(10,8)
SOLDE AU 30 JUIN 2018	41,4	416,5	27,9	(11,0)	474,8	16,2	491,0

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2018	30 juin 2017 retraité
Résultat avant impôts	39,6	28,6
Amortissements	18,2	18,8
Dotations (reprises) de provisions	(2,0)	(5,1)
Résultat financier	4,7	5,4
Plus ou moins-value de cession d'actifs	0,1	0,4
Autres	0,9	(1,5)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du BFR	61,5	46,6
Variation du besoin en fonds de roulement	(40,9)	(23,8)
Impôts sur le résultat payés	(2,5)	(6,8)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies	18,1	16,0
Flux de trésorerie opérationnels des activités arrêtées	(0,2)	(0,2)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	17,9	15,8
Activités d'investissements		
Immobilisations incorporelles	(1,4)	(1,1)
Immobilisations corporelles	(19,2)	(12,6)
Fournisseurs d'immobilisations	(0,4)	0,3
Actifs financiers	(1,0)	0,0
Variation de périmètre	(6,9)	0,0
Autres variations des flux des activités d'investissement	0,5	2,3
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements poursuivies	(28,4)	(11,1)
Flux de trésorerie d'investissement des activités arrêtées	0,0	(1,0)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(28,4)	(12,1)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissements	(10,5)	3,7
Augmentation/réduction de capital reçue / versée et autres variations des capitaux propres	(7,3)	1,4
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle	0,0	(1,8)
Intérêts payés	(3,9)	(4,4)
Variation de l'endettement	25,8	(15,6)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	14,6	(20,4)
Variation de trésorerie	4,1	(16,7)
Trésorerie à l'ouverture (note 10)	25,9	29,2
Trésorerie à la clôture (note 10)	30,6	18,1
Variation de périmètre		0,0
Incidence des variations monétaires	(0,6)	(5,6)
VARIATION DE TRÉSORERIE	4,1	(16,7)

3 ANNEXES

SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES



Note n° 1	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	18
Note n° 2	PRINCIPES ET MÉTHODES	18
Note n° 3	REGROUPEMENT D'ENTREPRISE	20
Note n° 4	ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ARRÊTÉES	20
Note n° 5	GOODWILLS, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	21
Note n° 6	TEST DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS	22
Note n° 7	CAPITAUX PROPRES	22
Note n° 8	PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET PASSIFS DIVERS	24
Note n° 9	AVANTAGES DU PERSONNEL	25
Note n° 10	ENDETTEMENT NET	26
Note n° 11	INSTRUMENTS FINANCIERS	28
Note n° 12	AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	30
Note n° 13	INFORMATION SECTORIELLE	30
Note n° 14	CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	31
Note n° 15	IMPÔTS	31
Note n° 16	RÉSULTAT PAR ACTION	32
Note n° 17	DIVIDENDES	33
Note n° 18	ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
Note n° 19	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	33

Note n° 1 Déclaration de conformité

Conformément au Règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés de Mersen et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*).

Les normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 sont indiqués note n° 2.

Les options retenues par le Groupe sont indiquées dans la note n°2 du rapport annuel 2017.

Les états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2018 ont été préparés en conformité avec la norme internationale

d'information financière IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. Ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2017, disponibles à l'adresse web www.mersen.com. Ils comprennent, toutefois, une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Ces états financiers consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 juillet 2018.

Note n° 2 Principes et méthodes

À l'exception des mentions ci-après, les méthodes comptables retenues pour les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui étaient appliquées aux états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Les changements de méthodes comptables suivants devront également concerner les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Nouvelles normes applicables en 2018

Le Groupe a appliqué pour la première fois les normes IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients et IFRS 9 Instruments financiers à compter du 1^{er} janvier 2018. Un certain nombre d'autres normes nouvelles sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018, mais elles n'ont aucun effet sur les états financiers du Groupe.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus des contrats clients »

La norme IFRS 15 constitue le cadre de référence permettant de déterminer si, pour quel montant et quand il y a lieu de constater un produit. Cette norme remplace le jeu de normes existant régissant la constatation des produits : IAS 18 « produits des activités ordinaires », IAS 11 « contrats de construction » et IFRIC 13 « programmes de fidélisation de la clientèle ».

Le Groupe a adopté la norme IFRS 15 en recourant à la méthode du rattrapage cumulatif (sans mesures de simplification pratique), avec pour effet une première application de cette norme à sa date d'entrée en vigueur (c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2018). Il s'ensuit que les informations mentionnées pour 2017 n'ont pas été retraitées, c'est-à-dire qu'elles sont présentées, comme précédemment, selon les normes IAS 18 et IAS 11, et leurs interprétations.

Le Groupe a donc constaté dans ces comptes de juin 2018 :

- concernant les ventes aux distributeurs (principalement sur le pôle EP), les dépenses commerciales et de marketing payées aux distributeurs sont, dorénavant, classées en déduction du chiffre d'affaires et non en charges. (Ces dépenses se sont élevées à 1,3 million d'euros pour l'exercice annuel 2017 et sont de 0,6 million d'euros sur le 1^{er} semestre 2018)
- s'agissant des contrats de construction (essentiellement sur le pôle AM), le Groupe n'a pas constaté d'impact significatif sur ces comptes.

La norme IFRS 15 n'a d'impact ni sur le résultat net, ni sur les résultats non distribués.

IFRS 9 « instruments financiers »

IFRS 9, publiée en juillet 2014, remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». IFRS 9 inclut des directives révisées concernant la classification et l'évaluation des instruments financiers, un nouveau modèle de perte de crédit attendu pour calculer les pertes de valeur des actifs financiers, et de nouvelles obligations générales en matière de comptabilité de couverture. De plus, IFRS 9 reprend les directives de comptabilisation/décomptabilisation des instruments financiers inclus dans IAS 39.

La nouvelle norme est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'impact pour Mersen est :

- pour la classification et l'évaluation des actifs financiers : le Groupe a choisi de comptabiliser ses investissements à la juste valeur par les autres éléments du résultat global :
 - la transition vers IFRS 9 n'a pas eu d'impact sur les réserves d'ouverture,
 - Mersen a comptabilisé au 30 juin 2018 un gain net de 1,2 million d'euros dans les « Autres Eléments du résultat Global ».
- pour la perte de crédit sur les actifs financiers : une augmentation des pertes de valeur comptabilisées pour les actifs financiers, compte tenu du nouveau modèle de perte de crédit attendu :
 - une perte de 0,6 million d'euros dans les « Autres Eléments du Résultat Global » constituant le changement de méthode
 - une perte inférieure à 0,1 million d'euros dans le compte de résultat

Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées**IFRS 16 « contrats de location »**

La nouvelle norme sur les contrats de location publiée en janvier 2016 modifie principalement la façon dont seront présentées les locations chez les preneurs à compter de 2019. Le preneur comptabilise un actif « droit d'utilisation » qui représente son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et un passif de loyers au titre de son obligation à payer le loyer. L'impact de cette comptabilisation sera dans le compte de résultat : une amélioration de l'Ebitda et du résultat opérationnel, une augmentation des charges financières et au bilan, une augmentation des actifs non courants et de la dette.

Le Groupe a finalisé l'évaluation préliminaire de l'impact potentiel sur ses états financiers consolidés, mais pas encore l'évaluation détaillée. Les conséquences de l'adoption d'IFRS 16 sur ses états financiers au cours de la période de première application dépendront des conditions économiques futures, notamment le taux d'emprunt du Groupe au 1^{er} janvier 2019, la composition de son portefeuille de contrats de location, sa dernière évaluation en date concernant l'éventuel exercice d'options de renouvellement de contrats de location et ses choix concernant l'application des mesures de simplification et des exemptions relatives à la comptabilisation. L'impact sur les comptes lors de la mise en application de la norme au 1^{er} janvier 2019 n'est donc pas chiffrable à ce jour. Cependant, jusqu'ici, l'impact le plus significatif identifié est lié au fait que le Groupe comptabilisera de nouveaux actifs et passifs au titre des contrats de location simple de certaines usines et locaux administratifs. Ainsi, le montant des paiements minimaux au titre des contrats de location simple immobiliers non résiliables tels qu'ils existaient au 31 décembre 2017, sans actualisation, s'élevait à 30,2 millions d'euros.

La norme IFRS 16 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Recours aux jugements et à des estimations

En préparant ces états financiers intermédiaires, la Direction a exercé des jugements, effectué des estimations et fait des hypothèses ayant un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux ayant affecté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Note n° 3 Regroupement d'entreprise

Au cours du 1^{er} semestre 2018, le Groupe a acquis la totalité des titres de la société Artimon, société mère de la société Idéalec en France, un acteur dans la conception et la fabrication de barres d'interconnexion (busbars) laminées. Cette opération permet au pôle Electrical Power de Mersen de consolider sa position d'acteur majeur sur ce marché et d'élargir son portefeuille de clients, en particulier auprès de donneurs d'ordres du secteur ferroviaire et de l'énergie. Elle renforce ainsi la position du Groupe de partenaire mondial de référence pour l'électronique de puissance.

Les ventes annuelles s'élèvent à environ 5 millions d'euros. Sur le 1^{er} semestre 2018, les ventes de la société depuis l'acquisition par Mersen s'élèvent à 1,2 million d'euros. Le résultat 2017 et le résultat sur ce semestre depuis l'acquisition sont peu matériels.

La juste valeur des actifs et passifs de cette acquisition est en cours d'évaluation, l'affectation définitive du *goodwill* sera réalisée avant la clôture annuelle 2018.

L'actif net acquis lors de cette transaction, et le *goodwill* consécutif, sont présentés ci-dessous :

En millions d'euros	Actif net à la date d'acquisition	Ajustements de juste valeur	Affectation du prix d'acquisition	Juste valeur de l'actif net
Actifs non courants	0,2	0,2		0,4
Actifs courants	2,4	(0,3)		2,1
Passifs non courants	(0,6)	(0,2)		(0,8)
Passifs courants	(2,0)	0,1		(1,9)
Actif Net	0,0	0,2	0,0	0,0
Goodwill				0,2
Participation ne donnant pas le contrôle				0,0
Contrepartie transférée				0,0

Le *goodwill* d'Idéalec est le seul *goodwill* en cours d'affectation.

Note n° 4 Activités destinées à être cédées ou arrêtées

Activité de sectionneurs forte puissance et de contacteurs : cession de la société Mersen France Gorcy S.A.S.

Le Groupe a cédé la société Mersen France Gorcy S.A.S en octobre 2017 dans la continuité de la cession des activités apportant peu de synergies avec les autres activités du pôle Electrical Power.

Le chiffre d'affaire de cette activité incluant les ventes de la société Mersen France Gorcy ainsi que les ventes réalisées par 4 autres filiales du Groupe s'élevaient au 1^{er} semestre 2017 à 2,5 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant de cette activité s'élevait à -0,6 million d'euros au 1^{er} semestre 2017.

Activité de sectionneurs forte puissance du site de Saint-Loup-de-Naud en France

Le Groupe a cédé le 3 mars 2017 son activité de sectionneurs forte puissance du site de Saint-Loup-de-Naud. Une perte de valeur avait été constatée en 2016 à hauteur de 4,7 millions d'euros. A fin juin 2017, la perte de cession avait été augmentée de 0,2 million d'euros.

Activités du pôle Advanced Materials (activités incluses dans l'ancien pôle Systèmes et Matériaux avancés)

Les activités de la société Mersen Grésy France et du site de Brignais (société Mersen France PY) ont été cédées fin novembre 2013.

Au 30 juin 2017, le résultat s'établissait à -0,4 million d'euros lié à une augmentation de provision sur litige clients.

Il n'y a pas d'impact de ces activités sur le compte de résultat de juin 2018.

Conformément à la norme, les actifs et passifs destinés à être cédés ou arrêtés sont présentés sur une ligne distincte du bilan du Groupe.

Bilan des activités destinées à être cédées ou arrêtées**ACTIF**

En millions d'euros	30 juin 2018	31 déc. 2017
- Clients et comptes rattachés		0,1
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LEUR CESSION OU ARRÊT	0,0	0,1

PASSIF

En millions d'euros	30 juin 2018	31 déc. 2017
- provisions courantes	0,5	0,5
- fournisseurs et comptes rattachés	0,6	0,9
- autres passifs d'exploitation		
PASSIFS ASSOCIÉS AUX ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LEUR CESSION OU ARRÊT	1,1	1,4
ACTIF NET EN COURS DE CESSION OU ARRÊT	(1,1)	(1,3)

Compte de résultat des activités destinées à être cédées ou arrêtées

En millions d'euros	30 juin 2018	30 juin 2017 retraité
Chiffre d'affaires	0,0	4,5
Coûts des produits vendus	0,0	(3,3)
Marge brute totale	0,0	1,2
Charges commerciales	0,0	(0,2)
Frais administratifs centraux et de recherche	0,0	(0,8)
Autres charges d'exploitation	0,0	0,0
Résultat opérationnel courant	0,0	0,2
Charges et produits non courants	0,0	0,0
Perte de valeur/résultat de cession	0,0	(0,2)
Résultat opérationnel	0,0	0,0
Résultat financier	0,0	0,0
Résultat courant avant impôt	0,0	0,0
Impôts courants et différés	0,0	(0,2)
Résultat net des activités cédées ou arrêtées	0,0	(0,2)
Résultat net par action des activités destinées à être cédées et arrêtées :		
- Résultat de base par action (en euros)	-	(0,01)
- Résultat dilué par action (en euros)	-	(0,01)

Note n° 5 Goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles

Les *goodwills* s'élèvent à 268,6 millions d'euros au 30 juin 2018 en hausse de 3,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017 incluant 0,2 million d'euros liés à l'acquisition d'Idealec (*goodwill* en cours d'affectation) et liée à la variation des cours de change.

La hausse des immobilisations corporelles de 4,1 millions d'euros est également liée à la variation des cours de change sur les devises et inclut des investissements pour 19,6 millions d'euros.

Note n° 6 Test de perte de valeur des actifs

1. Goodwill

Les tests d'impairment réalisés lors de la clôture 2017 n'avaient mis en évidence aucune perte de valeur.

En application de la norme IAS 36, et en l'absence d'indicateur de perte de valeur au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2018, les tests de dépréciation n'ont pas été réalisés.

Les tests seront de nouveau effectués pour la clôture 2018.

2. Actifs spécifiques

Le Groupe a revu la valeur recouvrable de ses autres actifs immobilisés. Aucun changement n'a été identifié au 30 juin 2018.

Note n° 7 Capitaux propres

Au 30 juin 2018, le capital social de la Société est de 41 371 736 euros, divisé en 20 685 868 actions, dont 20 684 379 actions de catégorie A, qui sont des actions ordinaires, 317 actions de catégorie B et 1 172 actions de catégorie C, qui sont des actions de préférence, de 2 euros de valeur nominale chacune.

Le nombre de droits de vote théorique est de 25 323 655, les titres auto-détenus étant dépourvus de droits de vote. Depuis le 3 avril 2016, le droit de vote double est attaché à toutes actions remplissant cumulativement les deux conditions suivantes :
i) être inscrites au nominatif depuis au moins deux ans, et
ii) être entièrement libérées.

<i>En nombre d'actions (sauf mention contraire)</i>	Actions ordinaires
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2018	20 637 041
Augmentation / Diminution de capital (<i>en millions d'euros</i>)	0,9
Nombre d'actions au 30 juin 2018	20 685 868
Nombre d'actions émises et entièrement libérées sur la période	48 827
Nombre d'actions auto-détenues annulées	0
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0
Valeur nominale de l'action (<i>en euros</i>)	2
Actions de l'entité détenues par elle-même ou par ses filiales ou entités associées	175 633

A notre connaissance, la répartition du capital au 30 juin 2018 était la suivante :

■ Institutionnels français :	48,6 %
■ Institutionnels autres pays :	41,6 %
■ Actionnaires individuels :	8,2 %
■ Actionnaires salariés :	0,8 %
■ Auto-détention :	0,8 %

Depuis le 1^{er} janvier 2018, certains actionnaires ont notifié les franchissements de seuils suivants :

- 16 mars : Norges Bank Investment Management déclare avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 5 % du capital et des droits de vote et détenir désormais 1 626 603 titres, soit 7,9 % du capital et 5,7 % des droits de vote.
- 20 mars : ACF I Investment déclare avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 15 % du capital et des droits de vote et détenir désormais 2 121 055 titres, soit 10,3 % du capital et 14,9 % des droits de vote.

- 20 mars : Sofina déclare avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 5 % du capital et des droits de vote et détenir désormais 883 101 titres, soit 4,3 % du capital et 3,1 % des droits de vote.
- 22 mars : Crédit Suisse déclare avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 1 % du capital et détenir 198 559 titres, soit 0,96 % du capital.
- 3 avril : Crédit Suisse déclare avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 1 % du capital et détenir 207 005 titres, soit 1,01 % du capital.
- 3 avril : Covéa Finance déclare avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 1 % du capital et détenir 236 554 titres, soit 1,15 % du capital.
- 11 avril : La Caisse des Dépôts et Consignation (y compris Bpifrance Participations) déclare avoir franchi passivement à la hausse le seuil statutaire de 20 % des droits de vote et détenir 3 216 489 titres, soit 15,6 % du capital et 21,5 % des droits de vote.

- 20 avril : OppenheimerFunds déclare avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 1 % du capital et détenir 246 382 titres, soit 1,19 % du capital.
- 23 avril : UBS déclare avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 1 % des droits de vote et détenir 211 807 titres, soit 1,03 % du capital et 0,84 % des droits de vote.
- 23 avril : OppenheimerFunds déclare avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 1 % des droits de vote et détenir 285 163 titres, soit 1,13 % des droits de vote.
- 24 avril : Dimensional déclare avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 2 % du capital et détenir 558 707 titres, soit 2,7 % du capital et 2,2 % des droits de vote.
- 26 avril : OppenheimerFunds déclare avoir franchi à la hausse les seuils statutaires de 2 et 3 % du capital et des droits de vote et détenir 729 047 titres, soit 3,5 % du capital et 2,9 % des droits de vote.
- 27 avril : Norges Bank Investment Management déclare avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 6 % du capital et détenir désormais 1 138 731 titres, soit 5,5 % du capital.
- 30 avril : OppenheimerFunds déclare avoir franchi à la hausse les seuils statutaires de 3 et 4 % du capital et des droits de vote et détenir 851 934 titres, soit 4,3 % du capital et 3,4 % des droits de vote.
- 9 mai : Tocqueville Finance déclare avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 1 % du capital et détenir 206 000 titres, soit 1,05 % du capital.
- 14 mai : UBS déclare avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 1 % des droits de vote et détenir 223 372 titres, soit 1,08 % du capital et 0,87 % des droits de vote.
- 22 mai : Norges Bank Investment Management déclare avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 4 et 5 % du capital et des droits de vote et détenir désormais 1 011 735 titres, soit 3,96 % du capital et 4,9 % des droits de vote.

Auto détention :

Au 30 juin 2018, 175 633 actions sont auto-détenues, soit 0,8 % du capital, dont 34 380 dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la Société Exane BNP Paribas.

Rachat d'actions :

Au cours du 1^{er} semestre, le Groupe a procédé au rachat de 200 000 actions à hauteur de 7 millions d'euros dans le cadre d'un placement par construction accélérée d'un livre d'ordres («Accelerated Book Building») réalisé par Ardian et Sofina.

Options de souscription, Actions gratuites et Actions de préférence :

Au 30 juin 2018, les salariés du Groupe possèdent 174 201 actions, soit 0,8 % du capital auxquels s'ajoutent 227 226 options de souscription qui représenteraient, si elles étaient totalement levées, 1,1 % du capital actuel. Les plans d'options mis en

œuvre par le Groupe sont basés sur un prix d'exercice déterminé sans décote, la levée d'options étant soumise à des conditions d'exercice liées aux résultats futurs du Groupe. De ce fait, le Groupe s'assure d'une convergence d'intérêt entre ses actionnaires et ses managers.

Le Groupe a par ailleurs mis en œuvre, depuis plusieurs années, une politique d'attribution d'actions gratuites. L'attribution définitive des actions est conditionnée à la présence des bénéficiaires dans le Groupe en fin de période d'acquisition. Les attributions faites en faveur des membres du management et des salariés dont le management a considéré qu'ils contribuent significativement à la performance de la Société sont soumises à des conditions de performance. En revanche, le management n'a pas souhaité fixer, pour certains plans d'attribution, des conditions de performance aux salariés qui, par leur fonction, contribuent moins directement aux résultats de la Société. Au 30 juin 2018, le nombre d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées définitivement est de 209 275 actions nouvelles, représentant 1 % du capital actuel. Il inclut 67 050 actions gratuites attribuées avec conditions de performance dans le cadre du plan voté à l'AG du 17 mai 2018. Il n'y a pas d'actions gratuites attribuées au mandataire social.

Le Groupe a également mis en œuvre depuis mai 2015, quatre plans d'attribution d'actions de préférence avec conditions de performance de la Société donnant droit à conversion en actions ordinaires au profit de certaines catégories de salariés et mandataires sociaux, principalement membres du comité exécutif. Au 30 juin 2018, le nombre maximum d'actions ordinaires susceptibles de résulter de la conversion des actions de préférence attribuées est de 396 110, soit 1,9 % du capital. Ce nombre inclut 103 400 actions dans le cadre du plan au plan voté à l'AG du 17 mai 2018.

Les options de souscription d'actions consenties au mandataire social, Luc Themelin, et restant à exercer sont au nombre de 73 125, en tenant compte des options annulées.

Au titre des paiements fondés sur des actions, une charge nette de 0,8 million d'euro a été constatée au cours du 1^{er} semestre 2018 comprenant :

- une charge de -1 million d'euros au titre des plans en cours et,
- un gain de 0,2 million d'euros, le Groupe anticipant que les critères de performance permettant l'attribution définitive des actions des plans d'actions gratuites 2016 ne seraient pas totalement atteints.

Un gain net de 0,5 million d'euro avait été constaté au cours du 1^{er} semestre 2017 comprenant :

- une charge de -0,6 million d'euros au titre des plans en cours et,
- un gain de 1,1 million d'euros, le Groupe anticipant que les critères de performance permettant l'attribution définitive des actions des plans d'actions gratuites et des plans de stocks options 2015 ne seront pas totalement atteints.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques en matière de capital.

Note n° 8 Provisions, passifs éventuels et passifs divers

Les provisions s'élèvent à 12,3 millions d'euros au 30 juin 2018 (13,2 millions d'euros à fin décembre 2017) en diminution de 0,9 million d'euros principalement liée à l'utilisation des provisions constituées dans le cadre des restructurations du Plan de compétitivité (précédemment appelé «plan d'excellence opérationnelle»).

Concernant les procédures contentieuses

Aucune des procédures visées ci-dessous n'a donné lieu à la constitution de provision le Groupe n'étant pas, à ce stade, en mesure d'en apprécier le risque financier.

Procédure civile au Canada

La procédure civile initiée en 2004 au Canada par certains clients contre les principaux fabricants de balais en graphite canadiens dont Mersen Toronto, filiale canadienne de Mersen, est toujours en cours et n'a connu aucune évolution significative depuis 2007. Pour mémoire, cette procédure faisait suite à la condamnation en juillet 2004 de la société Morgan Crucible Ltd à payer une amende de 1 million de CAD pour pratiques anticoncurrentielles sur la période 1995-1998 dans le domaine des balais de traction en graphite. Pour rappel, le juge canadien avait décidé en février 2007 que seules les sociétés canadiennes de transport urbain étaient susceptibles de participer à la procédure en cours. Le risque pour Mersen Toronto reste non significatif.

Procédure administrative et judiciaire en France

En 2013, la SNCF a initié deux actions à l'encontre des sociétés Morgan, SGL, Schunk et Mersen respectivement devant le Tribunal Administratif de Paris et le Tribunal de Commerce de Paris. La SNCF tente d'obtenir réparation d'un prétendu préjudice subi à la suite des pratiques sanctionnées en décembre 2003 par la Commission Européenne dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques. En 2014, le Tribunal Administratif de Paris a rejeté l'ensemble des demandes de la SNCF, qui a fait appel de cette décision. Le Tribunal de Commerce de Paris a décidé de surseoir à statuer en attendant la décision de la Cour Administrative d'Appel. Mersen rejette l'ensemble des allégations et demandes présentées par la SNCF. Les deux procédures sont toujours en cours.

Depuis 1999, le Groupe a développé un programme mondial de formation et de sensibilisation de ses responsables opérationnels et commerciaux aux réglementations sur la concurrence. Il a été réactualisé en juin 2010 une première fois à la suite notamment du changement de nom et d'identité du Groupe. Le dispositif de formation et de prévention est actuellement en cours de révision et sera déployé au cours du second semestre 2018.

Procédure judiciaire en France (accident de Gennevilliers du 7 avril 2010)

L'instruction pénale initiée à la suite du tragique accident survenu le 7 avril 2010 sur le site de Mersen à Gennevilliers est toujours en cours et n'a connu aucun développement significatif en 2018.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui soit en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Concernant les procédures fiscales et de douanes

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux ou douaniers réguliers réalisés par les autorités fiscales/douanières des pays dans lesquels il est présent.

Historiquement, les redressements comptabilisés à la suite de contrôles fiscaux ou douaniers ont été d'un montant peu significatif.

Les risques les plus matériels sont les suivants :

Mersen do Brasil, a été notifiée en juin 2013 d'un contrôle douanier portant sur la période janvier 2008 - décembre 2012. Les douanes ont émis un avis de redressement (principal et intérêts) d'un montant de 11,3 millions de Real Brésilien, soit environ 2,9 millions d'euros au taux de change du 31 décembre 2016. Le Groupe a engagé une procédure de contestation et a obtenu gain de cause en première instance, une procédure en deuxième instance est en cours.

Mersen France SB SAS a été avisée le 22 septembre 2017 d'un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2014 à 2016, étendue au 31 juillet 2017, en matière de taxe sur le chiffre d'affaires et incluant la déclaration de crédit d'impôt en faveur de la recherche pour les dépenses exposées au titre des années 2013 à 2016. Cela a mené à une charge de 0,2 million d'euros.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui soit en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Sur la base des informations disponibles, aucune provision (en dehors des frais d'avocats) n'a été constituée pour l'ensemble des litiges en cours identifiés ci-dessus.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié à fin juin 2018.

Les passifs divers (16,2 millions d'euros au 30 juin 2018) comprennent les dividendes à verser suite à l'assemblée générale du 17 mai 2018 pour 15,6 millions d'euros et des dettes sur immobilisations corporelles.

Note n° 9 Avantages du personnel

Les principaux plans de retraite du groupe Mersen constituent des régimes à prestations définies et sont situés aux États-Unis (45 % des engagements), au Royaume-Uni (22 % des engagements), en France (15 % des engagements) et en Allemagne (9 % des engagements).

Les engagements du Groupe ont été évalués au 31 décembre 2017, avec l'aide d'actuaire indépendants et en application d'IAS 19. Les taux utilisés pour les principaux pays sont résumés ci-dessous :

2017	Hypothèse de taux d'actualisation	Hypothèse de taux moyen d'augmentation des salaires	Hypothèse de taux d'inflation
France	1,20 %	entre 2 % et 6,25 % selon l'âge	1,8 %
Allemagne	1,20 %	2,50 %	1,8 %
États-Unis	3,65 %	Non applicable	Non applicable
Royaume-Uni	2,60 %	3,0 %	3,40 %

Rapprochement entre les actifs et les passifs comptabilisés

En millions d'euros	30 juin 2018	31 déc. 2017
Dette actuarielle (engagement)	172,7	178,1
Valeur des actifs de couverture	(109,7)	(109,9)
PROVISION AVANT LIMITATION DES ACTIFS	63,0	68,2
Réserve de gestion du surplus	0,1	0,1
PROVISION APRÈS LIMITATION DES ACTIFS	63,1	68,3

La charge comptabilisée au 30 juin 2018 au titre de ces dispositifs est de 2,4 millions d'euros contre 2,7 millions d'euros en 2017.

Compte tenu de la hausse des taux d'actualisation aux États-Unis et au Royaume-Uni au 30 juin 2018, le Groupe a revalorisé ses engagements, ce qui a conduit à la comptabilisation d'une baisse de la provision pour avantages du personnel de 7,4 millions d'euros.

Note n° 10 Endettement net

Mersen dispose de lignes de crédit ou d'emprunts confirmés pour un total de près de 369 millions d'euros, utilisés à 43 % à fin juin 2018.

Mersen dispose des principaux contrats de financement confirmés suivants :

- Un crédit bancaire syndiqué multidevises mis en place en juillet 2012, amendé en 2014 et 2017. Son montant est de 200 millions d'euros et sa maturité est de 5 ans, remboursable in fine en juillet 2023. Les intérêts payés sont à taux variable augmenté d'une marge de crédit.
- Un crédit syndiqué auprès d'un pool bancaire international mis en place en septembre 2013 et amendé en octobre 2016, destiné à financer les activités du groupe Mersen en Chine. Son montant est de 120 millions de RMB et sa maturité de 5 ans, remboursable *in fine* en octobre 2021. Le taux d'intérêt payé est 95 % du PBOC constaté au moment des tirages.
- Des crédits bancaires bilatéraux mis en place en septembre 2013 et amendés en août 2016, pour un montant de 130 millions de RMB, amortissable jusqu'en 2021 et destinés à financer les activités du groupe Mersen en Chine.

- Un placement privé américain (« USPP ») de 100 millions de dollars US négocié en novembre 2011 auprès d'un investisseur américain, dont une tranche de 50 millions de dollars US d'une maturité de 10 ans et une tranche de 37,2 millions d'euros d'une maturité de 8 ans, remboursables in fine. Les intérêts payés à l'investisseur sont fixes.
- Un placement privé allemand (« Schuldschein ») de 60 millions d'euros mis en place en novembre 2016 auprès d'un pool d'investisseurs européens et asiatiques d'une maturité de 7 ans, remboursable in fine. Les intérêts payés aux investisseurs sont à taux variable Euribor augmenté d'une marge de crédit.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de diversification des sources de financements, Mersen a mis en place en mars 2016 un programme d'émission de billets de trésorerie d'un montant maximum de 200 millions d'euros, utilisé au 30 juin 2018 à hauteur de 62 millions d'euros à maturité inférieure à 1an et qui peut être substitué à l'échéance par des tirages du Crédit Syndiqué Groupe.

Ventilation par échéance des lignes de crédit et emprunts confirmés

En millions d'euros	Montant	Utilisation au 30 juin 2018	Taux d'utilisation au 30 juin 2018	Échéances		
				inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Crédit syndiqué Groupe	200,0	0,0	0 %	0,0	0,0	200,0
Crédits confirmés Chine	26,9	15,1	56 %	2,8	24,1	0,0
Placement privé allemand 2016	60,0	60,0	100 %	0,0	0,0	60,0
Placement privé américain 2011	80,2	80,2	100 %	0,0	80,2	0,0
Autres	1,4	1,4	100 %	0,3	1,1	0,0
TOTAL	368,5	156,7	43 %	3,1	105,4	260,0

Structure de l'endettement net total

En millions d'euros	30 juin 2018	31 déc. 2017
Emprunts à long terme et moyen terme	153,8	154,4
Passifs financiers courants ^(a)	72,3	37,8
Comptes courants financiers	0,9	0,3
Concours bancaires courants	25,3	24,1
ENDETTEMENT BRUT TOTAL	252,3	216,6
Actifs financiers courants	(16,9)	(12,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(30,6)	(25,9)
Trésorerie	(30,6)	(25,9)
ENDETTEMENT NET TOTAL	204,8	178,1

(a) dont 62 millions d'euros d'utilisation du programme de billets de trésorerie qui peuvent être substitués à l'échéance par des tirages du Crédit Syndiqué Groupe au 30 juin 2018 (32 millions d'euros au 31 décembre 2017).

L'endettement net total consolidé s'élève fin juin 2018 à 204,8 millions d'euros contre 178,1 millions d'euros fin 2017.

Sur les 252,3 millions d'euros d'endettement brut total, 156,7 millions d'euros proviennent d'utilisation de crédits et emprunts confirmés, 62 millions d'euros proviennent de l'utilisation du programme de billets de trésorerie, le solde étant principalement lié à l'utilisation de lignes non confirmées (découverts bancaires ou autres lignes).

Covenants financiers au 30 juin 2018

Au titre de ses différents emprunts confirmés Groupe et Chine, Mersen doit respecter un certain nombre d'obligations, usuelles dans ces types de contrat. En cas de non-respect de certaines d'entre elles, les banques ou les investisseurs (pour les placements privés américain) peuvent obliger Mersen à rembourser par anticipation les emprunts concernés. Par le biais des clauses de défauts croisés, le remboursement anticipé sur un emprunt significatif peut entraîner l'obligation de rembourser immédiatement d'autres emprunts.

Mersen respecte les covenants financiers suivants au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 :

Covenants ^(a) financiers (comptes consolidés)

En millions d'euros	Endettement net / Ebitda	Endettement net / fonds propres	Ebitda / intérêts nets
Ratios des covenants			
Crédits confirmés Groupe	< 3,50	< 1,3	-
Placement privé américain 2011	< 3,50	< 1,3	> 3
Placement privé allemand 2016	< 3,50		
Crédits confirmés Chine	< 3,50	< 1,3	
Ratios constatés au 30 juin 2018			
Crédit confirmés Groupe	1,53	0,40	-
Placement privé américain 2011	1,53	0,40	13,91
Placement privé allemand 2016	1,53		
Crédits confirmés Chine	1,53	0,40	-
Ratios constatés au 31 décembre 2017			
Crédit confirmés Groupe	1,58	0,37	-
Placement privé américain 2011	1,58	0,37	11,98
Placement privé allemand 2016	1,58		
Crédits confirmés Chine	1,58	0,37	-

(a) Méthode de calcul des covenants : conformément aux règles comptables, l'endettement net figurant dans les comptes utilise les cours de clôture pour calculer la contre-valeur en euros des dettes en monnaies étrangères. Pour le calcul des covenants, l'endettement net doit être recalculé au cours moyen euro/USD de la période en cas d'écart de plus de 5 % entre le cours moyen et le cours de clôture. Pour le calcul des covenants au 30 juin, l'Ebitda ou excédent brut d'exploitation est par convention l'Ebitda constaté sur les 6 premiers mois de l'année, multiplié par 2.

Il n'existe pas d'emprunts ni de dettes de montant significatif couverts par des sûretés réelles ou par des tiers au 30 juin 2018.

Note n° 11 Instruments financiers

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des actifs et passifs financiers et leur valeur comptable au bilan ainsi que leur niveau dans la hiérarchie de juste-valeur pour les instruments évalués en juste valeur. Ils ne comprennent pas d'information quant à la perte de valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur, dans la mesure où leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la perte de valeur.

Classement des instruments financiers évalués selon le mode de détermination de leur juste valeur

30 juin 2018	Valeur comptable					Juste valeur			
	Juste valeur -instruments Note de couverture	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Actifs financiers au coût amorti	Autres passifs financiers	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs financiers évalués à la juste valeur									
Titres de participation non cotés		5,1			5,1			5,1	5,1
Dérivés actifs courants et non courant	0,9				0,9		0,9		0,9
	0,9	5,1	0,0	0,0	6,0	0,0	0,9	5,1	6,0
Actifs financiers non évalués à la juste valeur									
Actifs financiers courants et non courant	10		21,2		21,2				
Créances clients			141,8		141,8				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10		30,6		30,6				
	0,0	0,0	193,6	0,0	193,6				
Passifs financiers évalués à la juste valeur									
Dérivés passifs courants et non courant	(1,5)				(1,5)		(1,5)		(1,5)
	(1,5)	0,0	0,0	0,0	(1,5)	0,0	(1,5)	0,0	(1,5)
Passifs financiers non évalués à la juste valeur									
Emprunts bancaires	10			(153,8)	(153,8)		(154,0)		
Comptes courants financiers	10			(0,9)	(0,9)				
Concours bancaires courants	10			(25,3)	(25,3)				
Passifs financiers courants	10			(72,3)	(72,3)				
Dettes fournisseurs				(68,3)	(68,3)				
	0,0	0,0	0,0	(320,6)	(320,6)				
Valeur comptable par classe	(0,6)	5,1	193,6	(320,6)	(122,5)				

31 décembre 2017		Valeur comptable				Juste valeur			
		Juste valeur -instruments Note de couverture	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Actifs financiers au coût amorti	Autres passifs financiers	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à la juste valeur									
			2,3		2,3			2,3	2,3
		0,8			0,8		0,8		0,8
		0,8	2,3	0,0	0,0	3,1	0,0	0,8	2,3
Actifs financiers non évalués à la juste valeur									
				17,1	17,1				
				123,4	123,4				
				25,9	25,9				
		0,0	0,0	166,4	0,0	166,4			
Passifs financiers évalués à la juste valeur									
		(1,2)			(1,2)		(1,2)		(1,2)
		(1,2)	0,0	0,0	0,0	(1,2)	0,0	(1,2)	0,0
Passifs financiers non évalués à la juste valeur									
				(154,4)	(154,4)		(153,5)		
				(0,3)	(0,3)				
				(24,1)	(24,1)				
				(37,8)	(37,8)				
				(60,0)	(60,0)				
		0,0	0,0	0,0	(276,6)	(276,6)			
Valeur comptable par classe		(0,4)	2,3	166,4	(276,6)	(108,3)			

Gestion des risques financiers :

Risque crédit

Le Groupe dispose d'un programme d'assurance-crédit commercial COFACE couvrant ses principales sociétés chinoises, coréennes, américaines et ouest-européennes pour les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. Les couvertures assurent 95 % du montant des créances facturées.

Risque de taux, de change et de matières premières

Aucune évolution significative de la gestion des risques de taux, de change et de matières premières n'est à noter depuis la clôture des comptes annuels au 31 décembre 2017.

Note n° 12 Autres charges et produits non courants

Les autres charges et produits non courants se décomposent de la manière suivante :

En millions d'euros	30 juin 2018	30 juin 2017
Plan de compétitivité	(0,9)	(3,0)
Plan Transform		0,2
Autres	(0,6)	0,8
TOTAL	(1,5)	(2,0)

A fin juin 2018, les charges et produits non courants s'élevaient à 1,5 million d'euros et incluent principalement :

- des charges de restructurations de 0,9 million d'euros liées principalement à des plans de compétitivité
- et des coûts d'acquisition à hauteur de 0,6 million d'euros.

Au 30 juin 2017, les charges et produits non courants s'établissaient à -2,0 millions d'euros et concernaient principalement :

- des charges liées aux projets du plan de compétitivité (précédemment appelé « plan d'excellence opérationnelle ») pour -3,0 millions d'euros,
- la reprise de perte de valeur pour un montant de 0,5 million d'euro sur des équipements industriels en Chine suite à une reprise partielle d'activité
- des autres produits et charges pour 0,3 million d'euros

Note n° 13 Information sectorielle

L'information 2017 a été retraitée de la cession de la société Gorcy.

En millions d'euros	Advanced Material (AM)		Electrical Power (EP)		Total des activités poursuivies	
	30 juin 2018	30 juin 2017	30 juin 2018	30 juin 2017 retraité	30 juin 2018	30 juin 2017 retraité
Ventes externes	240,1	227,2	190,2	182,3	430,3	409,5
Répartition du chiffre d'affaires	55,8%	55,5%	44,2%	44,5%	100,0%	100,0%
Résultat opérationnel courant sectoriel	33,9	25,1	19,3	18,5	53,2	43,6
Dépenses non allouées courantes					(7,4)	(7,6)
Marge opérationnelle courante sectorielle*	14,1%	11,1%	10,2%	10,1%		
Résultat opérationnel courant des activités poursuivies					45,8	36,0
Marge opérationnelle courante des activités poursuivies					10,6%	8,8%
Charges et produits non courants sectoriels	0,5	0,0	(2,0)	(2,0)	(1,5)	(2,0)
Résultat opérationnel sectoriel	34,4	25,1	17,3	16,5	51,7	41,6
Marge opérationnelle sectorielle*	14,3%	11,0%	9,1%	9,1%		
Marge EBITDA ⁽¹⁾	20,0%	17,5%	12,5%	12,7%	15,0%	13,6%
					Dépenses non allouées non courantes	0,0
					Résultat opérationnel des activités poursuivies	44,3
					Marge opérationnelle des activités poursuivies	10,3%
					Résultat financier	(4,7)
					Impôts courants et différés	(10,3)
					Résultat net des activités poursuivies	29,3

* Marge opérationnelle sectorielle = résultat opérationnel / ventes externes sectorielles.

(1) L'EBITDA du Groupe correspond au solde « résultat opérationnel courant sectoriel » auquel s'ajoute la dotation aux amortissements sectoriels

Les activités du Groupe ne sont pas soumises à des effets de saisonnalité notables.

Note n° 14 Charges de personnel et effectifs

Les frais de personnel du Groupe (incluant charges sociales, provisions pour retraite et indemnités de départ) s'élèvent à 133,3 millions d'euros sur le premier semestre 2018 contre 131,8 millions d'euros en 2017.

À périmètre et changes constants, les frais de personnel, comprenant le personnel intérimaire, augmentent de 5,5 % tenant compte d'une augmentation du personnel intérimaire compte tenu de l'activité en forte croissance.

Effectif* fin de période des sociétés consolidées par zone géographique

Zone géographique	30 juin 2018	%	30 juin 2017	%
France	1 323	20 %	1 339	21 %
Europe hors France	778	12 %	762	12 %
Amérique du Nord (+ Mexique)	2 033	31 %	1 915	31 %
Asie	1 736	27 %	1 722	27 %
Reste du monde	638	10 %	526	8 %
TOTAL	6 508	100 %	6 264	100 %

Les effectifs à fin juin 2018 incluent 29 personnes liées à l'acquisition d'Idéalec.

A périmètre constant, les effectifs augmentent de 215 personnes.

Note n° 15 Impôts

En millions d'euros	30 juin 2018	30 juin 2017
Impôts courants sur les bénéfices	(9,0)	(7,9)
Impôts différés d'exploitation	(1,0)	(1,4)
Impôts de distribution	(0,3)	(0,2)
TOTAL IMPÔTS	(10,3)	(9,5)

Dans le Groupe, il existe :

- un groupe d'intégration fiscale en France ;
- un groupe d'intégration fiscale aux États-Unis ;
- deux groupes d'intégration fiscale en Allemagne ;
- un groupe d'intégration fiscale au Royaume-Uni (Group relief).

Le taux effectif s'établit à 26 % (contre 33 % à fin juin 2017) en raison de la baisse du taux d'impôt aux États Unis votée fin 2017.

Note n° 16 Résultat par action

Le calcul des résultats de base et dilué par action est présenté ci-dessous :

Activités poursuivies et activités cédées	30 juin 2018	30 juin 2017 retraité
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice en millions d'euros)	27,9	18,1
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	20 510 235	20 504 099
Effets des actions ordinaires dilutives : - options non exercées	832 611	1 035 325
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	21 342 846	21 539 424
Résultat de base par action (euros)	1,36	0,88
Résultat dilué par action (euros)	1,31	0,84

Activités poursuivies	30 juin 2018	30 juin 2017 retraité
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice en millions d'euros)	27,9	18,3
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	20 510 235	20 504 099
Effets des actions ordinaires dilutives : - options non exercées	832 611	1 035 325
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	21 342 846	21 539 424
Résultat de base par action (euros)	1,36	0,89
Résultat dilué par action (euros)	1,31	0,85

En retraitant le résultat net des éléments décrits ci-après, le résultat par action de juin 2018 et de juin 2017 s'élèverait à :

	30 juin 2018	30 juin 2017 retraité
Activités poursuivies et activités cédées		
Résultat de base par action (euros)	1,39	0,98
Résultat dilué par action (euros)	1,33	0,93

	30 juin 2018	30 juin 2017 retraité
Activités poursuivies		
Résultat de base par action (euros)	1,39	0,98
Résultat dilué par action (euros)	1,33	0,93

Retraitements du résultat net :

	30 juin 2018	30 juin 2017 retraité
Résultat net	27,9	18,1
Charges non courantes du Plan de compétitivité nettes d'impôt	0,6	1,8
Résultat net des activités arrêtées	0	0,1
Résultat net retraité	28,5	20,0

Note n° 17 Dividendes

L'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 2018 a décidé la distribution d'un dividende de 0,75 euro par action au titre de l'exercice 2017 (le dividende par action qui avait été distribué au titre de l'exercice 2016 était de 0,5 euro par action). En juillet 2018, le Groupe a procédé au versement en espèces de 15,6 millions d'euros au titre du dividende.

Note n° 18 Engagements hors bilan

Au 30 juin 2018, les engagements hors bilan sont en augmentation de 4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017 liés à une garantie donnée sur une affaire sur le pôle « *Advanced Materials* » en Chine.

Note n° 19 Événements postérieurs à la clôture

Mersen a finalisé début juillet l'acquisition de **FTCap**, un acteur dans la conception et la fabrication de condensateurs. Cette opération permet au Groupe d'élargir sa gamme actuelle de composants clés pour la conception de systèmes d'électronique de puissance efficaces et performants. La société emploie environ 200 personnes et a généré un chiffre d'affaires de près de 20 millions d'euros en 2017. Elle sera consolidée dans les comptes de Mersen à compter du 1^{er} juillet 2018. En conséquence, l'endettement net du Groupe augmentera de l'ordre de 23 millions d'euros, avant ajustement potentiel sur le BFR.

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2018

Période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Mersen S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

→ I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note n°2 « Principes et méthodes » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose un changement de méthode comptable relatif à l'application des normes IFRS 9 sur les instruments financiers et IFRS 15 sur le revenu à compter du 1^{er} janvier 2018.

→ II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 30 juillet 2018
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Cherqui
Associé

Paris La Défense, le 30 juillet 2018
Deloitte & Associés

Laurent Odobez
Associé

5 ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 30 juillet 2018

Luc Themelin
Directeur Général

MERSEN
TOUR EQHO
2, AVENUE GAMBETTA
CS 10077
F-92066 LA DÉFENSE CEDEX



EXPERT MONDIAL
DES SPÉCIALITÉS ÉLECTRIQUES
ET DES MATÉRIAUX AVANCÉS



WWW.MERSEN.COM